

LA QUALITE DE VIE AU TRAVAIL DANS LA BRANCHE SANITAIRE, SOCIALE ET MEDICO-SOCIALE PRIVEE A BUT NON LUCRATIF

FICHE REPERE N°1

Renforcer l'implication de la gouvernance et de la direction



Structurant, le lien entre gouvernance et la direction de l'établissement constitue un levier de qualité de vie au travail en permettant un fonctionnement équilibré de l'établissement et en réduisant les écarts entre les orientations stratégiques et les pratiques. Plusieurs pistes peuvent être explorées pour agir sur cette dimension et ainsi améliorer la qualité de vie au travail.

1 Mobiliser et professionnaliser les membres du CA

La mobilisation et la professionnalisation du Conseil d'Administration (CA) sont des enjeux forts dans votre secteur confronté à la difficulté de recruter de nouveaux membres, d'obtenir de leur part un niveau d'engagement adapté et de les aider à dépasser les appréhensions liées au poids des obligations réglementaires qui pèsent sur les établissements pour trouver des marges de manœuvre. Un CA mobilisé, informé, professionnalisé peut être un soutien actif de la direction pour faire face aux enjeux de qualité de service et de qualité de vie au travail.

PISTES

D'ACTIONS

- De façon régulière ou à l'occasion de l'intégration d'un nouveau membre, organisation de sessions de sensibilisation des membres du CA aux enjeux du secteur et de votre établissement (économiques, sociaux, humains, de qualité de service, de qualité de travail).
- Construction d'une relation de confiance avec les administrateurs dans la durée (en posant un cadre de relations, en donnant aux membres un accès aux informations nécessaires, en les associant aux questionnements de fonds de l'établissement...).
- Identification de membres du Conseil d'Administration « ressources » sur certains sujets en prenant en compte leurs possibilités et aptitudes.
- Implication d'administrateurs dans des groupes de travail opérationnels au sein de l'établissement (par exemple dans la commission « personnel » le groupe de travail « qualité de service »...) et dans des actions de fond (par ex. : coordination avec les tutelles) dans le respect des rôles de chacun.
- Formation des membres de la gouvernance, direction et administrateurs sur des sujets à enjeux (ex : session de formation HAPA - Hébergement et Aide aux Personnes Agées, de la Carsat)...

2 Améliorer la qualité de la relation entre la direction et le Conseil d'Administration

La qualité de la relation entre la direction et le Conseil d'Administration - et en particulier entre le Directeur et le Président - contribue à un fonctionnement équilibré de l'établissement. Renforcer et clarifier les rôles et missions de chacun est dans ce cadre un axe fort d'amélioration.

PISTES

D'ACTIONS

Vous trouverez ci dessous des exemples d'outils pour formaliser et tenir le rôle de chacun (y compris en cas de renouvellements des membres du CA).

- > Les statuts de l'Association et le Document Unique de Délégation. Ils peuvent faire l'objet de compléments ou de réécriture en fonction des évolutions de l'établissement et du rôle du CA.
- > L'organigramme de l'établissement. Il permet d'identifier les bons interlocuteurs en fonction des sujets et peut être communiqué aux salariés, aux résidents comme aux familles dans ce but afin de limiter les situations d'interpellations des uns et des autres sur des sujets ne relevant pas de leur rôle ou de leur compétence.
- > La fiche du poste de direction. Elle définit ses rôles et missions mais aussi le niveau de délégation dont la Direction dispose.
- > Le projet d'établissement ou le projet institutionnel - qui, lorsqu'il est issu d'une réflexion et d'une construction commune entre CA-Direction et salariés constitue un document fondateur et participe de l'engagement de tous.

Bon à savoir

Quelle que soit la taille des établissements, des rencontres entre établissements peuvent permettre de sortir de l'isolement des directions sur les sujets de gouvernance, partager les pratiques existantes, dépasser collectivement certaines difficultés, mieux connaître les acteurs externes susceptibles d'intervenir en appui... Autant de leviers à actionner.

Unifaf Auvergne

Laurence Bouchard

Tél. : 04 73 28 57 47

Mail : laurence.bouchard@unifaf.fr

Aract Auvergne-Rhône-Alpes

Magali Dubois-Wild

Tél. : 04 73 44 35 35

Mail : m.dubois-wild@anact.fr

